

Présidence de Nicolas KADA
 Professeur à l'Université Pierre Mendès France – Grenoble 2
 Membre du CERDHAP
 Vice-président du Conseil scientifique du GRALE

■ 3^{ÈME} PARTIE : FAUT-IL ÉTATISER LES SDIS ? (TABLE RONDE) ■

16h00 Avec la participation de :

- Michel MERCIER, Ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire, Président du Conseil général du Rhône (*sous réserve*)
- Alain PERRET, Directeur de la sécurité civile, Ministère de l'Intérieur
- Bernard PHILIBERT, Conseiller général, membre de la Commission permanente chargée de la sécurité publique au Conseil général de la Loire, Président délégué du Conseil d'administration du SDIS 42
- Colonel Jean-Philippe VENNIN, Président de l'Association nationale des directeurs de SDIS
- Colonel Eric FAURE, Vice-président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France
- Jean-François MANCEL, Député de l'Oise, Conseiller général de l'Oise

17h00 Clôture de la journée d'étude

Lieu de la journée d'étude

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
 29-31 cours de la Liberté
 69483 Lyon cedex 03

Lignes et stations à proximité	Arrêts	Temps estimé
Ligne 28 Direction Vieux-Lyon / St-Jean	St-Jean	5 min.
Ligne T.1 Direction Montrochet	St-Jean	9 min.
Ligne B Direction stade de Gerland	Place Guichard	10 min.



Organisation de la journée d'étude

INSTITUT D'ÉTUDES ADMINISTRATIVES
 15, quai Claude Bernard - 69007 Lyon
 Tél. : 04 78 78 70 59 - Fax : 04 78 78 75 25 - courriel : iea@univ-lyon3.fr

Direction scientifique :

Caroline CHAMARD-HEIM,
 Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3,
 Directrice adjointe de l'Institut d'études administratives



LES SDIS
 Quel partage des rôles entre
 l'État et les collectivités territoriales ?

JOURNÉE D'ÉTUDE
VENDREDI 13 NOVEMBRE 2009
 Hôtel du département
 29-31, cours de la Liberté - 69483 Lyon Cedex 03

8h45

Accueil des participants

9h15

Allocutions d'ouverture :

- Michel MERCIER, Ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire, Président du Conseil général du Rhône (*sous réserve*)
- Yves REINHARD, Vice-doyen de la faculté de Droit de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
- Nicolas KADA, Professeur à l'Université Pierre Mendès France - Grenoble 2, membre du CERDHAP et Vice-président du Conseil scientifique du GRALE

Présidence du Colonel Jean-Philippe VENNIN

Président de l'Association nationale des directeurs de SDIS

Présidence de Michel MERCIER

Ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire
Président du Conseil général du Rhône

■ PROPOS INTRODUCTIFS : LA MISE EN PLACE DES SDIS ■

9h30 Rapport introductif :

- Caroline CHAMARD-HEIM, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3
Directrice adjointe de l'Institut d'études administratives

9h45 La mise en place de la départementalisation : l'exemple du Puy-de-Dôme

- Gérard VERRIER, Maître de conférences associé à l'IPAG de l'Université d'Auvergne, ancien Directeur de cabinet du SDIS 63

■ 1^{ère} PARTIE : LE FINANCEMENT DES SDIS ■

10h10 Le budget d'un SDIS

- Jean-Paul MARCHINI, Directeur administratif et financier du SDIS 69

10h30 Le financement de la départementalisation : l'exemple du Rhône

- Pierre JAMET, Directeur général des services du Conseil général du Rhône,
Professeur associé à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

10h50 Le poids de l'État dans le financement de la sécurité civile

- Un représentant du Bureau des affaires financières, Direction de la sécurité civile, Ministère de l'Intérieur

11h10 Le financement des SDIS à l'épreuve de la Nouvelle Gestion Publique

- Damien CATTEAU, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

11h30 Débat

12h30 Déjeuner offert dans les salons de l'Hôtel du Département

■ 2^{ème} PARTIE : L'EXERCICE DES COMPÉTENCES ET DES RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE SERVICES DE SECOURS ■

14h00 Les compétences d'un directeur de SDIS

- Colonel Serge DELAIGUE, Directeur du SDIS 69

14h20 Les compétences d'un président de Conseil général

- Bernard PHILIBERT, Conseiller général, membre de la Commission permanente chargée de la sécurité publique au Conseil général de la Loire,
Président délégué du Conseil d'administration du SDIS 42

14h40 La place du préfet au sein des SDIS

- Olivier MAGNAVAL, Préfet délégué à la sécurité et à la défense pour la région Rhône-Alpes Auvergne

15h00 Le rôle du maire en matière de sécurité

- Maëlle VANEL-PERRIER, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche,
Université Jean Moulin - Lyon 3

15h20 La répartition des compétences en matière de services de secours : dispersion ou collaboration ?

- Nathalie MERLEY, Maître de conférences à l'Université Jean Monnet -
Saint-Étienne, Directrice du Centre d'études et de recherches sur
l'administration publique de Saint-Etienne

15h40 Débat